



REPUBLIQUE TOGOLAISE

COMMISSION NATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) informe l'opinion publique qu'elle a procédé, ce lundi 7 juillet 2025, à la remise d'un rapport d'étape relatif à la situation des droits de l'homme suite aux manifestations qui ont eu lieu au cours du mois de juin 2025, au Président de l'Assemblée nationale.

Ce rapport d'étape élaboré conformément à son mandat de promotion, de protection des droits de l'homme et de prévention de la torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants, présente les constats provisoires, les préoccupations relevées ainsi que les recommandations formulées à l'endroit de tous les acteurs en vue de garantir le respect des droits fondamentaux de tous les concitoyens.

La CNDH saisit l'occasion pour rappeler que les droits humains ne peuvent prospérer dans un climat de violence généralisé mais plutôt avec une culture de respect mutuel et de tolérance.

Elle appelle par ailleurs l'ensemble des parties prenantes à privilégier le dialogue, le respect de la loi et la préservation de la paix sociale afin de favoriser un climat propice à la jouissance des droits et libertés pour tous.

La CNDH réaffirme sa détermination à poursuivre avec professionnalisme la documentation des allégations de violation des droits de l'homme afin que la lumière soit faite sur les cas avérés.

Fait à Lomé, le 07 juillet 2025

Le Président



**Maître Kwao Ohini SANVEE**